

Dossier de l'association Vent Debout 59 présentant tous les arguments en défaveur de ce projet

L'association Vent Debout 59 est issue d'un collectif d'habitants apartisan qui s'est formé, en octobre 2020, à la suite des réunions de débat publique sur le projet « Eoliennes en Mer du Nord à Dunkerque ». Alors que nous étions plutôt pour ce type de projet au départ, les informations que nous avons reçues lors de ces réunions de débat public nous ont effarés ! En effet, les promoteurs ont prévu d'implanter 46 éoliennes de 300 m de haut à 10 km à peine de la côte entre Dunkerque et Bray-Dunes. Aujourd'hui le collectif s'est structuré en association pour pouvoir porter des recours en justice.

Sommaire

1. Les pollutions attendues
2. Une localisation inadaptée
3. Un déni de démocratie
4. Un modèle économique ruineux
5. Propositions alternatives
6. Annexes
7. Conclusion

1. Les pollutions attendues

Pollution Visuelle

Ce site industriel éolien serait le **premier parc au monde aussi proche des côtes** à 10 km, **avec des éoliennes aussi grandes de 300 m** de haut. La distance moyenne des parcs éoliens en Europe par rapport à la côte est de 41 kms !

Les Dunkerquois ont été très gentils pendant des années pour avoir accepté l'implantation de **14 sites SEVESO** sur le territoire. Dans leur malheur, tous ces sites se sont installés sur la zone du port entre Gravelines et Dunkerque. Heureusement, ils ont pu avec la plage et les Dunes de Flandre profiter d'une nature encore préservée d'où le classement de cette zone Natura 2000. Et aujourd'hui ce projet viendrait fermer le dernier espace de respiration et de paysage vierge dont pouvaient profiter les dunkerquois. L'industrialisation viendrait s'installer face à leur plage ! **Un début d'encerclement inacceptable pour de nombreux Dunkerquois.**

Cette pollution visuelle, avec des éoliennes de 300 m de haut, pourrait porter atteinte aux nombreux **monuments historiques classés** et protégés des Dunes de Flandres, dont les deux beffrois de Dunkerque classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sources et références

- [Connaissance des énergies – fiches pédagogiques – éoliennes en mer offshore](#)
- [Etude sur la saturation visuelle liée à l'implantation de projets éoliens – DREAL 2019](#)
- [Rapport de l'Académie de médecine 2017](#)
- [Eoliennes. La cour d'appel de Toulouse reconnaît les nuisances et l'impact sur la santé](#)
- [L'autorisation d'exploitation d'une éolienne devra tenir compte de la « saturation visuelle »](#)
- [UNESCO – Beffrois de Belgique et de France](#)

Pollution Chimique

En mer les éoliennes sont équipées d'**anodes sacrificielles** pour limiter l'érosion. La réaction chimique qui se produit alors pour limiter cette corrosion libère des métaux lourds en mer. 26 éléments chimiques au total. Une étude sur les concentrations de métaux dans l'eau de mer, dans et autour des parcs éoliens offshore (Allemagne) a démontré qu'il y a bien des concentrations de métaux lourds à proximité des parcs éoliens offshore : **Aluminium**, cadmium, zinc, gallium et l'indium. Et on en sait très peu sur le comportement du gallium et de l'indium dans l'environnement. Le parc éolien serait situé à 4 km du premier parc à moules.

L'érosion du mat et des pâles, bien plus important en mer, libère des **débris** en mer, dont certains contiennent du **Bisphénol A**. Sans compter les fuites d'**huile** qui peuvent également se produire et se déverser en mer. Les disjoncteurs des sites industriels éoliens contiennent des gaz et notamment l'**hexafluorure de soufre SF6** dont les fuites ne sont pas sans conséquences.

Sources et références

- [Etude allemande sur la libération des substances chimiques des anodes sacrificielles](#)
- [Révolution énergétique – Les éoliennes en mer polluent-elles à cause des anodes sacrificielles ?](#)
- [Bientôt de l'aluminium dans nos assiettes !](#)
- [Opération séduction pour les éoliennes en mer](#)
- [Les éoliennes émettent-elles du Bisphénol A ?](#)
- [Les éoliennes et la pollution par le bisphénol A](#)
- [RÉSINES ÉPOXY DANS LES APPLICATIONS DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE – ÉVALUATION DES ÉMISSIONS POTENTIELLES DE BISPHÉNOL A](#)
- [Leading Edge erosion and pollution from wind turbine blades](#)
- [Scotland Littered By Tonnes of Toxic Plastics Shed By Thousands of Wind Turbine Blades](#)
- [Des pêcheurs attrapent un « morceau de pale de rotor » d'une éolienne](#)
- [Effet de l'érosion par des particules de sable sur la performance des pales d'éoliennes dans les zones arides et semi-arides](#)
- [Les Ailes Toxiques – Dommages et accidents des pales d'éoliennes](#)
- [Hexafluorure de soufre : le nouveau tour de passe-passe du lobby anti-éolien](#)
- [Non, les éoliennes ne disséminent pas du bisphénol A « en grande quantité » dans l'environnement](#)

NB : même si les titres des 2 dernières références semblent trompeuses, leur lecture confirme bien des fuites ou pertes, si minimes soient-elles.

Pollution aux infrasons

Les sites industriels éoliens provoquent des **champs magnétiques** et des **infrasons** très perturbants pour les animaux et la faune sous-marine.

Pendant la période du chantier, tout le monde s'accorde à dire que de **nombreuses espèces périront ou quitteront les lieux définitivement**. L'association Sea Shepherd a pu constater les bruits assourdissants liés aux travaux de forage, qui seront du même type sur Dunkerque.

Sources et références

- [Eolien en Mer \(2\) : une révolution en marche](#)
- [Les échouages de cétacés se multiplient en mer du Nord](#)

- [Pays-Bas : Une centaine de marsouins morts s'échouent sur les plages](#)
- [Deux baleines échouées en Normandie : le « vacarme sous-marin » du chantier d'éoliennes de Fécamp mis en cause par l'association « Robin des bois »](#)
- [New documentary 'proves' building offshore wind farms does kill whales](#)
- [CNRS – IMPACTS ACOUSTIQUES DES PROJETS ÉOLIENS EN MER SUR LA FAUNE MARINE](#)
- [Polytechnique insights – Éoliennes : des retombées contrastées pour la biodiversité marine](#)
- [Orques, phoques, marsouins, baleines... : pourquoi ce nombre croissant d'échouages de mammifères marins sur nos côtes ?](#)
- [Une baleine et des dauphins croisés au large de Fécamp : « Les éoliennes les désorientent »](#)
- [Eolien et Natura 2000 : l'avis du CNPN](#)
- [De plus en plus d'éléments suggèrent que les éoliennes en mer provoquent de nombreuses morts chez les baleines](#)
- [Avis du CNPN sur le projet éolien en mer de Dunkerque](#)

Pollution en amont et en aval

Les éoliennes sont composées de métaux rares et leur extraction aux quatre coins du monde, entraîne la plupart du temps au niveau des mines, une dégradation de l'environnement voir une pollution durable des sols. Sans parler des nombreux cancers liés des ouvriers, voir des enfants, qui y travaillent.

Les matériaux des éoliennes ne sont quasiment pas issus de la France, et les faire venir pour l'assemblage des éoliennes, a un impact non négligeable en termes de production de CO2. L'ADEME qui prend en compte le cycle de vie global, considère même que l'énergie éolienne émet au final plus de CO2 que l'énergie nucléaire, déjà présente sur le territoire de la CUD.

L'énergie éolienne est donc déjà en soit, plus polluante selon l'ADEME si on considère le cycle de vie global, que l'énergie nucléaire. Et si on y ajoute les moyens de production électrique en parallèle nécessaires que sont le gaz ou le charbon, alors la production de CO2 est au final largement supérieure à celle de l'énergie nucléaire.

C'est pour cette raison que les personnes qui invoquent vouloir répondre au réchauffement climatique avec l'énergie éolienne, et pire en voulant supprimer l'énergie nucléaire, ne font qu'aggraver le problème. C'est un non-sens écologique. Ceci d'autant plus à Dunkerque, où il existe déjà une centrale nucléaire, et où deux projets d'EPR sont prévus !

Les pales d'éoliennes ne sont toujours pas recyclables à ce jour. Elles la plupart du temps enterrées ou brûlées. La combustion des pâles dégage d'importants nuages toxiques et une quantité importante de CO2. Les socles de béton enterrés à plusieurs mètres sous terre finissent comme des blockhaus, car la loi impose de laisser 1 m de terre uniquement au-dessus du socle.

Sources et références

- [La face cachée des énergies vertes – Arte 2020](#)
- [Éoliennes : du rêve aux réalités \[le film\]](#)
- [CRISE CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : REGARDER LA VÉRITÉ EN FACE – Jean-Baptiste Fressoz](#)
- [Jean-Marc Jancovici en Audition à l'Assemblée Nationale – Extraits choisis](#)
- [Yves Bréchet en Audition à l'Assemblée Nationale – Extraits choisis](#)
- [Source ADEME / Scope 2 : / Electricité / Moyens de production / Conventionnel](#)
- [Source ADEME / Scope 2 : / Electricité / Moyens de production / Renouvelable](#)

Les effets de sillage

Un regroupement d'éoliennes en mer entraîne des « effets de sillage » atmosphériques qui peuvent engendrer des turbulences et une perte de production jusqu'à 25%. Ces turbulences de sillage se retrouvent également au niveau des courants pouvant perturber la formation des « dunes sous-marines ». Retrouvez l'[étude de Chrystophe GRELLIER ci-dessous](#).

Sources et références

- [Les effets de sillage – Chrystophe GRELLIER 2021](#)
- [Le phénomène redouté par tous les parcs éoliens en mer : voici le wake effect, en quoi il consiste et les possibles solutions](#)
- [Offshore éolien : l'effet de sillage obligera à une planification transfrontalière](#)
- [Éoliennes et effet de sillage : une limite de production ?](#)

En France, les éoliennes CONTRIBUENT au Réchauffement Climatique

Les éoliennes en mer, qui produisent de l'électricité selon [les chiffres de WindEurope](#) 38% du temps, ont besoin de centrales électriques au gaz ou au charbon 62% du temps restant pour compenser l'intermittence de ces éoliennes. Les centrales nucléaires ne peuvent pas compenser l'intermittence des éoliennes, car elles sont trop longues à mettre en route, par rapport à des centrales au gaz ou au charbon.

Faire croire qu'on peut remplacer des centrales nucléaires par des éoliennes en France est un mensonge grossier. La France a déjà une production électrique décarbonée avec ses centrales nucléaires et hydrauliques. La transition énergétique est un leurre.

Sources et références

- [Source ADEME / Scope 2 : / Electricité / Moyens de production / Conventionnel](#)
- [Source ADEME / Scope 2 : / Electricité / Moyens de production / Renouvelable](#)
- [Le nucléaire est le meilleur pour le climat : 6 g CO2/kWh](#)
- [Analyse Cycle de Vie du kWh nucléaire d'EDF](#)
- [Science & Avenir – Les éoliennes aussi contribuent au réchauffement à la surface de la Terre](#)
- [Le monde consomme toujours plus de charbon – Les Echos](#)
- [Saint-Nazaire : le premier parc éolien en mer de France tourne désormais à plein régime](#)
- [Inauguration de la centrale de Landivisiau : de nombreux élus et officiels absents, la maire s'agace](#)
- [France : une centrale à charbon redémarre quelques mois après avoir été arrêtée](#)
- [CRISE CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : REGARDER LA VÉRITÉ EN FACE – Jean-Baptiste Fresso](#)

Les centrales nucléaires ne sont pas faites pour compenser les sites industriels éoliens

Les centrales nucléaires peuvent difficilement compenser l'intermittence des éoliennes, car elles sont très longues à mettre en route, par rapport à des centrales au gaz ou au charbon, et surtout cela crée une usure prématurée des réacteurs.

Sources et références

- [La modulation nucléaire : un risque majeur](#)

- [Suivi de charge des moyens de production électrique – tableau des centrales dispatchables](#)
- [La revue de l'énergie n° 654 – Les défis posés par les EnR variables aux systèmes électriques](#)
- [La revue de l'énergie n° 654 – Électricité «100 % renouvelable» : solution miracle ou mortifère utopie?](#)
- [L'équation impossible des renouvelables intermittents et des réseaux électriques](#)

Pour aller plus loin

Sources et références

- [2021 Avis autosaisine cnpn eolien offshore france du 06 juillet 2021 \(PDF – 2.9 Mo\)](#)
- [2022 Avis CNPN_Projet de loi « Accélération des énergies renouvelables » \(PDF – 847.6 ko\)](#)
- [2021 Dossier Sea Shepherd sur les éoliennes en mer](#)

2. Une localisation inadaptée

Au cœur d'une zone Natura 2000

Le secteur choisi pour le projet se situe dans une **Zone de Protection Spéciale** (Bancs des Flandres FR3112006) définie par Natura 2000, et va donc à l'encontre de cette idée de préservation de cette ZPS. Le choix de cet emplacement a été décidé sans concertation et avant une étude d'impact sur la biodiversité. Tout à été monté à l'envers ! De plus les études d'impact ne pourront pas couvrir une étude suffisante de l'ensemble de l'avifaune, par manque d'outils mais surtout de temps suffisants d'observations.

A cet endroit, c'est une **atteinte grave à la biodiversité**. Il faut savoir que le détroit du Pas-de-Calais est le **passage obligé de millions d'oiseaux migrateurs** (on parle de 85 à 100 millions par an). Tout ce qui descend d'une part, de l'axe Groenland-Islande-Ecosse et d'autre part de l'axe Cercle polaire-Spitzberg-Scandinavie et également de Sibérie-Russie-Pologne passe devant chez nous pour hiverner sur nos côtes atlantiques (Morbihan, Charente, Aquitaine ...) Sans parler d'espèces patrimoniales protégées qui, pour certaines d'entre elles, voient une majorité de leurs effectifs passer dans l'entonnoir de Dunkerque.

Aucune étude préalable d'impact n'a été faite, et le projet ne peut pas à l'heure actuelle respecter la séquence Éviter, Réduire et Compenser (ERC) les impacts sur l'environnement, du ministère de la transition écologique. Pour le projet de Saint-Brieuc, le Préfet des Cotes d'Armor a autorisé la destruction de 60 espèces protégées pour l'implantation du site éolien en mer. A **Dunkerque**, les promoteurs ont prévu de demander une autorisation de **destruction pour plus de 30 espèces protégées** au cœur de la **zone protégée Natura 2000** des Bancs des Flandres. Quelle est donc l'utilité de cette zone Natura 2000 ?

Sources et références

- [Avis du CNPN sur le projet éolien en mer de Dunkerque](#)
- [Avis de l'Autorité environnementale sur le projet éolien en mer de Dunkerque](#)
- [WWF s'oppose à l'emplacement du projet éolien offshore de Dunkerque](#)
- [Énergies renouvelables en mer. La Cour des Comptes européenne doute de leur viabilité économique et environnementale](#)
- [Rapport de la cour des comptes Européenne : Énergies marines renouvelables dans l'UE – Des plans de croissance ambitieux, mais une durabilité difficile à garantir](#)
- [Débat Public – Rencontre thématique – Biodiversité : Impacts sur l'avifaune](#)
- [Éviter, réduire et compenser les impacts sur l'environnement](#)

- [LOI n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages](#)
- [214 500 oiseaux meurent tous les ans aux Etats-Unis à cause des éoliennes terrestres](#)
- [Etats-Unis : un million d'oiseaux tués par des éoliennes chaque année](#)
- [Collisions, destruction des habitats, on vous explique pourquoi les éoliennes ont un effet néfaste sur les chauves-souris](#)
- [Parc éolien de Lanouée : 48 chauves-souris retrouvées mortes](#)
- [CAA de Nantes, 6 octobre 2020, req. n° 19NT02389](#)
- [Arrêté préfectoral autorisant la destruction d'espèces protégées dans le projet de Saint-Brieuc – page 21](#)
- [Cahier d'acteurs LPO sur le projet de Dunkerque](#)
- [Cahier d'acteurs LPO sur le projet en Méditerranée](#)
- [VOLT – Avis Parc Éolien Dunkerque](#)
- [20 Minutes – Nord : Pourquoi une mouette est devenue l'attraction d'une plage et pourrait annuler un projet d'éoliennes offshore](#)

Sur le site historique de l'Opération Dynamo

L'implantation du parc éolien se trouve sur un site historique mondialement reconnu, celui de l'Opération Dynamo. Site qui a largement inspiré le film hollywoodien « DUNKERQUE » de Christopher Nolan. Les anciens combattants anglais que nous avons pu rencontrer parlent d'une véritable **profanation** de leur lieu de mémoire.

Sources et références

- [L'Opération Dynamo vue par le Club philatélique dunkerquois](#)

Une contradiction avec la politique touristique et de préservation du territoire

Les fonctionnaires de l'office de Tourisme ont fait un travail énorme depuis des années pour changer l'image très industrielle de Dunkerque en axant leur communication sur la partie Nature du territoire, en développant le tourisme de mémoire et en faisant venir de nombreux artistes ou productions cinématographiques. Les fonctionnaires des Dunes de Flandre (SIDF) ont longuement travaillé pour devenir **Grand Site de France**, et ce type de projet risque de perturber fortement l'obtention de ce label.

De plus, ce projet constitue une trahison de la **politique du croissant vert** menée par nos élus dans les années 70 pour préserver le côté Nature de la partie EST de la Communauté Urbaine de Dunkerque, face à l'industrialisation massive de la partie OUEST.

Sources et références

- [Projet d'obtention du Label GRAND SITE DE FRANCE](#)
- [Découverte Nature du site de l'Office de Tourisme « Spirit Of Dunkirk »](#)
- [Magazine de la CUD #10 – page 14 – POU MON VERT](#)
- [CMUA – Section archives CUD – Le bois des Forts](#)

Une décision contraire aux textes régionaux du développement de l'éolien

Le document de la DREAL page 7 et 30 stipule que « **les zones Natura 2000** (zones de protection spéciale, zones spéciales de conservation et sites d'intérêt communautaire), les zones de protection de biotope (arrêtés préfectoraux), les réserves biologiques de l'Office National des Forêts, les réserves naturelles volontaires, et les

zones de protection du Conservatoire de l'Espace Littoral et du Rivage Lacustre (CELRL) sont des zones particulières identifiées et qui « **n'ont pas été retenues comme zones éligibles au développement de l'énergie éolienne** » .
Le document de 2015 du **ministère de la Transition Écologique** stipule que la zone au large de Dunkerque était un « espace contraint par d'autres activités ». Cf. fichier zip à télécharger en bas de page « Cartes de synthèse MEMN (format zip – 5.6 Mo – 27/01/2015) »

Sources et références

- [Schéma Régional Eolien en Nord Pas-de-Calais](#)
- [Planification de l'énergie éolienne en mer – Manche – Mer du Nord – Cerema – Ministère Transition Ecologique](#)

Les fonds marins en Mer du Nord truffés d'explosifs

Il existe en mer du Nord des **risques importants d'explosion d'armes chimiques** datant de la seconde guerre mondiale, et de conséquentes pollutions sous-marines.

Sources et références

- [Menaces en mer du Nord, notre documentaire inédit – France 3 Bretagne](#)
- [Sous la mer, la pollution d'hier est bien là, et elle attend : les épaves, des bombes à retardement ?](#)

Une expérience de l'éolien sur le territoire défavorable

1991 – installation de la première éolienne près de la Base nautique de la Licorne. Vidéo INA

: <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/llc9601084477/malo-les-bains-energie-des-eoliennes>

1997 – installation de 9 éoliennes Digue du break. Vidéo INA : [https://www.ina.fr/ina-eclaire-](https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab97011332/eoliennes-a-dunkerque)

[actu/video/cab97011332/eoliennes-a-dunkerque](https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab97011332/eoliennes-a-dunkerque)

2003 – installation de 5 éoliennes Total à Mardyck. Article The Wind Power

: https://www.thewindpower.net/windfarm_fr_172_mardyck.php

2004 – une éolienne digue du break s'écroule. Article Libération : https://www.liberation.fr/terre/2004/03/23/une-chute-apres-la-tempete_473457/

2020 – la dernière éolienne Total a été démontée en décembre 2020.

Une atteinte grave à la souveraineté Belge

Les communes de La Panne, Coxyde et Oosduinkerke, le port d'Ostende et l'Etat Belge dénoncent l'implantation de ce projet selon 9 points Cf. lettre du premier ministre belge. Ils ont porté plainte auprès du Tribunal Administratif de Lille et au niveau de la Commission Européenne également.

Sources et références

- [Le Parisien – Projet de parc éolien au large de Dunkerque : la Belgique proteste](#)
- [France Bleu – La Belgique saisit la justice française contre le projet de parc éolien au large de Dunkerque](#)
- [La Voix du Nord – Dunkerque : les Belges lancent des démarches juridiques contre le parc éolien en mer](#)
- [La Voix du Nord – Selon l'État belge, le projet éolien de Dunkerque représente « une atteinte grave à la souveraineté nationale »](#)

Un site industriel qui perturbe les radars militaires

Une nouvelle réglementation à l'initiative du **ministère des Armées** exige son autorisation préalable pour l'implantation de parcs éoliens à moins de 70 km d'un radar militaire.

Le projet de #Dunkerque tombe pleinement sous le coup de cette réglementation puisque la Marine nationale gère le sémaphore de #Dunkerque et le radar du CROSS Gris-Nez qui est à moins de 70 km. L'aérodrome de Mark est également utilisé ponctuellement par l'armée sur des événements. Sans parler du radar de la base militaire belge de Coxyde, pour laquelle le ministre belge a déjà évoqué le problème.

Sources et références

- [Les possibilités d'implantation des éoliennes désormais fortement réduites à la demande du ministère des Armées](#)
- [Alerte radar : des éoliennes offshore détruisent les systèmes de défense aérienne et maritime](#)
- [Menaces sous-marines sur les éoliennes : Toutes les infrastructures offshore sont des cibles », rappelle l'amiral Coldefy](#)
- [Éoliennes en mer : la menace sous-marine venue de Russie](#)

3. Un déni de démocratie

Des promoteurs menteurs ... et méprisants

Après avoir vérifié un par un les arguments des promoteurs, nous nous sommes rendu compte qu'ils mentaient allègrement à la population. En affirmant par exemple, que les éoliennes contribuaient à réduire le réchauffement climatique, ce qui en France est faux. Voir article ci-dessous « [Les mensonges des promoteurs](#) ».

Outre le fait de mentir à la population, les promoteurs à travers leurs responsables se permettent d'être méprisants à l'égard des citoyens qui vont subir ce projet. Voici le genre de phrases que nous avons pu entendre lors des différentes réunions avec eux :

« Ne vous inquiétez pas, on ne verra quasiment pas les éoliennes dont la taille ne dépassera pas la hauteur d'une allumette. »

« Et si vous les trouvez trop grandes, vous n'aurez qu'à reculer elles seront plus petites. »

« A Dunkerque, le temps est souvent gris et couvert. Vous ne les verrez quasiment jamais. »

Enfin, pour les études d'impacts, ils dépensent de l'argent – inutilement – pour soi-disant étudier le passage des oiseaux au niveau du projet situé entre 10 km et 20 km. En effet, ils ont installé un radar sur le port de Dunkerque pour cela. Mais ce radar n'a qu'une portée de 6 km ! Ils ont étudié le passage des oiseaux, important, dans une zone qui n'était pas celle du projet. Ils nous ont pris pour des clowns !

Sources et références

- [Les mensonges des promoteurs éoliens](#)
- [Émission télévisée de la chaîne WEO](#)
- [Retour de notre association sur cette émission sur WEO](#)
- [UN RADAR DE DÉTECTION DES OISEAUX POUR AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE](#)
- [Retour de la réunion de suivi non plus des études d'impact, mais de « l'observatoire de l'environnement »](#)

Des sondages défavorables

Les plateformes numériques mise en place par les promoteurs ont toutes fait émerger une **opposition très forte au projet** de plus de **90%**. Les résultats de **l'enquête publique** ont montré une forte participation avec 2700 contributions défavorables à **94%** !

2 pétitions en ligne ont été mises en place et ont récolté de très nombreuses signatures. Plus de **9.000** signatures sur la plateforme [Change.org](#) et plus de **28.000** signatures sur la plateforme [MesOpinions.com](#).

Notons que le nombre d'électeurs ayant voté pour le dernier maire de Dunkerque qui s'élève à **14.257** est largement dépassé par le nombre de signatures, et rend légitime la demande de consultations locales. Idem pour le nombre de votants pour les derniers députés des 13e et 14e circonscriptions de Dunkerque qui totalisent un nombre de votant pour eux à **13.460**.

Sources et références

- [Plateforme numérique de sondage de RTE](#)
- [Plateforme numérique de sondage de EMD](#)
- [Plateforme numérique de l'enquête publique](#)
- [Pétition en ligne Change.org](#)
- [Pétition en ligne MesOpinions.com](#)
- [#Municipales2020 à Dunkerque](#)
- [Dunkerque \(59140\) : résultat 2e tour des élections législatives 2022](#)

Des élus locaux sourds et muets

Depuis le début les élus locaux n'ont **jamais répondu à nos demandes de consultations locales** sur le projet. Dès qu'on pouvait les interpeller lors de rencontres informelles, ils nous disaient que c'était le projet du président de la CUD, et qu'il ne fallait pas s'interposer. D'ailleurs, seul le président de la CUD a accepté de nous recevoir à ce sujet, mais uniquement pour nous dire que ce projet était génial pour le territoire, et que s'y opposer relevait d'une simple contestation politique, voire complotiste.

Seuls les maires des communes de Bray-Dunes, Ghyvelde, Zuydcoote ont accepté de soumettre les autorisations environnementales au conseil municipal. Et le conseil municipal de Leffrinckoucke a voté pour les **autorisations de destruction de plus de 31 espèces protégées**. Les autres conseils municipaux n'ont même pas pu s'exprimer sur le projet.

Sources et références

- [Lettres envoyées aux maires et président de la CUD en 2024](#)
- [Lettres envoyées aux députés en 2022](#)
- [Le président Emmanuel Macron a déclaré le 15 septembre 2021 : « qu'aucune éolienne ne devait se construire si le Conseil Municipal s'y opposait. »](#)
- [Courriers envoyés en janvier 2021](#)
- [Courriers envoyés en décembre 2020](#)

Des consultations locales refusées

Le collectif Vent Debout a demandé suite aux réunions de débat public la mise en place d'un **référendum**, pour que les habitants puissent décider eux même de l'avenir de leur territoire. Or la mise en place d'un référendum relève de la compétence de la collectivité ou de la mairie qui souhaite mettre en place un projet. Pour le projet de Dunkerque, c'est l'Etat qui a décidé l'implantation de ce projet. Donc seul un référendum au niveau National pourrait être mis en place. Ce qui est peu probable, vu que le projet de Dunkerque ne concerne pas vraiment la population nationale.

Cependant la convention Aarhus du code de l'environnement européen, permet la mise en place de **consultations locales**. Nous avons donc écrit aux maires des 11 communes concernées par l'implantation du site industriel éolien, pour demander la mise en place de consultations locales. Ceux qui nous ont répondu, ont prétexté attendre le résultat des études d'impact pour se prononcer, ou ont annoncé que le débat public permettait l'expression des citoyens.

Pour information ces communes toucheront une taxe de la part des promoteurs pour la compensation, vu que le site est considéré comme néfaste pour le territoire. C'est ce qu'on appelle des « **mesures compensatoires** ». Et oui, si un site industriel éolien était si génial, tout le monde se battrait pour en avoir un !

Sources et références

- [Wikipédia – Convention d'Aarhus](#)
- [DREAL – Document de présentation des mesures compensatoires](#)
- [AUX RACINES DE LA DÉRIVE AUTORITAIRE : le néolibéralisme détruit la démocratie ! – Barbara Stiegler](#)

Un président de la CUD autoritaire

Même si le président de la CUD est le seul élu local qui a accepté de nous recevoir sur le projet des éoliennes en mer de Dunkerque, ce dernier a toujours eu une **attitude agressive**, vis à vis des personnes qui ont pu l'interpeller sur ce projet, notamment sur les réseaux sociaux. Il s'est permis de **supprimer des commentaires**, voire **bloquer** plusieurs personnes qui lui posaient des questions sur ce projet. La responsable à la démocratie locale participative, sa conjointe, s'est permise de faire la même chose. Tout comme la ville de Leffrinckoucke... La **censure** a donc été largement utilisée pour ce projet.

Dans l'entretien accordé à la Revue Urbanisme, le président de la CUD s'exprime sur le parc éolien et la communication faite sur les réseaux sociaux. Selon lui, il est « plus facile de faire des villes durables avec un régime autoritaire ou une dictature. » mettant en parallèle le Débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque...

En 2016, dans la Voix du Nord, à propos du projet éolien offshore de Dunkerque, il disait : « Mon avis importe peu, j'ECOUTERAI les Dunkerquois DANS LEUR ENSEMBLE et il faudra qu'il y ait une garantie pour l'emploi, sinon ce sera niet ! ». C'est bien tout le contraire qui se passe aujourd'hui.

Sources et références

- [2023 – Censure sur les réseaux sociaux](#)
- [2022 – Les promesses non tenues des campagnes municipales](#)
- [2021 – Entretien accordé à la revue Urbanisme](#)
- [2016 – Le président de la CUD promet d'écouter tous les Dunkerquois dans son ensemble](#)

Des manœuvres politiques douteuses

3 communes sur 4 ont vu leur conseil municipal s'opposer au projet. **Pourquoi les maires des 7 autres communes concernées n'ont pas porté cette question à leur conseil municipal**, alors que le préfet leur en avait fait la demande ? C'est la question que nous nous posons tout d'abord en tant que citoyen. Comment se fait-il que dans une démocratie, sur des projets qui vont impacter le territoire pendant 30 ans, les maires refusent ou omettent de porter cette question à leur conseil municipal ?

Qu'est-ce qui a pu amener le conseil municipal de Leffrinckoucke à voter POUR ? Même si cela est tout à fait légal, le fait que le maire de la ville de Leffrinckoucke soit employé de la ville de Dunkerque au moment du vote peut poser problème.

Sources et références

- [3 Conseils Municipaux rejettent le projet éolien en mer de Dunkerque](#)
- [Leffrinckoucke : un vote favorable qui pose question](#)

Un débat public qui n'en a que le nom

Après avoir assisté à quelques réunions du débat public, nous avons observé de nombreuses choses qui nous posent problème.

- Le débat public est financé à 100 % par les promoteurs. Il a coûté 884 000 € pour 9 réunions.
- Le débat a été très peu diffusé auprès des habitants.
- A l'issue de ce débat, seuls les promoteurs décident de la poursuite ou non du projet. Le directeur du projet Xavier Arnoult a affirmé qu'il poursuivrait le projet, même en cas de fortes oppositions.
- Le temps de parole accordé aux habitants lors de ces réunions est infime au regard du temps de présentation générale.
- Le fait de maintenir des réunions en visioconférence dans un contexte sanitaire compliqué avec le COVID, a eu un coût en termes de qualité des échanges.
- Le rapport final, plutôt défavorable de la CNDP, n'a pas empêché les promoteurs, ni la ministre Barbara Pompili, d'annoncer que le projet se ferait de toute façon.

Bref, ce débat public ressemblait plus à une présentation globale très détaillée, sur de très longs moments. Ceci sans véritable participation équitable des citoyens, dont les temps de parole étaient bien trop courts. Ce débat a donc augmenté le sentiment de frustration et d'impuissance, face à ces promoteurs et aux institutions publiques, toutes en ordre de marche.

Sources et références

- [Archives des 9 réunions du débat public](#)
- [Publication de la Commission nationale du débat public – CNDP sur la décision des promoteurs à propos du projet de site industriel éolien en mer de Dunkerque](#)
- [Le rapport du Débat public sur le projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque](#)
- [Contrairement aux annonces médiatiques du 10 mai 2021, rien n'a été changé dans le DOCUMENT OFFICIEL des promoteurs](#)

Des lobbies européens qui imposent leur doctrine

Cette décision européenne s'est faite de façon unilatérale sans CONSULTATIONS des HABITANTS. Et des lois françaises et européennes (ASAP) sont même votées pour réduire les voies de recours. Ceci est d'autant plus inquiétant que des fonds de pension américains tels que BlackRock sont les conseillers de la Commission Européenne sur le Développement Durable.

Nous avons pu constater qu'en France les lobbies éoliens avaient infiltré de nombreuses institutions françaises, en allant du Ministère de l'Écologie, en passant par l'ADEME, jusqu'à RTE.

Sources et références

- [Eolien offshore : l'Europe veut multiplier sa capacité par 25 à l'horizon 2050](#)
- [BlackRock, conseiller de la Commission Européenne, un « conflit d'intérêt évident »](#)
- [Bruxelles finalise un « paquet éolien » pour aider l'industrie européenne en difficulté](#)
- [Le lobby éolien en France](#)

4. Un modèle économique ruineux

Un projet à 1,4 Milliard €

Les coûts d'investissement du parc sont payés par l'impôt global pour la production (EMD) et par les consommateurs (taxe TURPE) pour l'acheminement (RTE). Ce projet tient donc essentiellement à l'investissement d'Etat et à une **augmentation de la facture pour les consommateurs**. Précisons ici que le montant de la subvention d'Etat s'élève à 2 Milliards € pour un budget de 1,4 Milliard €. Pourquoi une telle différence ?

La Belgique qui souhaite réaliser une île artificielle dédiée aux éoliennes au large de leurs côtes, annonce un budget de 100 millions €. Pourquoi une telle différence ?

La cour des comptes, dénonce à propos de la politique des EnR : **“les mécanismes de soutien dont les conséquences financières ont été mal appréciées”**. Ainsi que : « Des charges importantes, durables et mal évaluées ». Elle souligne également que “la production d'énergie décentralisée revient à l'ordre du jour”.

Sources et références

- [Descriptif du promoteur](#)
- [La Cour des comptes alerte sur le coût des EnR](#)
- [Rapport de la Cour des Comptes de 2018](#)
- [Code Général des Impôts sur la Taxe sur les éoliennes maritimes](#)
- [Cahier d'acteurs – Association PRÉSERVER L'IDENTITÉ ENVIRONNEMENTALE DE BELLE-ÎLE-EN-MER – page 3](#)
- [Aides d'État : le soutien à six parcs éoliens offshore en France validé par la Commission européenne](#)
- [Document de la Commission Européenne sur ce soutien aux six parcs éoliens offshore en France](#)
- [Aides d'Etat : la commission approuve un financement public français pour le parc éolien en mer de Dunkerque](#)
- [Article Européen Aide d'État SA.51061 \(2018/N\) – France Parc éolien en mer dans une zone au large de Dunkerque](#)
- [Document Européen : Aide d'État SA.51061 \(2018/N\) – France Parc éolien en mer dans une zone au large de Dunkerque](#)
- [EOLIEN MARITIME : COMMENT NOUS NOUS SOMMES FAIT PILLER PAR UN GROUPE PETROLIER CANADIEN](#)
- [Bruxelles finalise un « paquet éolien » pour aider l'industrie européenne en difficulté](#)

L'expérience du Terminal Méthanier

A Dunkerque, le projet du Terminal Méthanier annonçait aussi de nombreux emplois locaux pour le territoire. Dans les faits, il s'est avéré que lors du chantier de construction, ce sont surtout des travailleurs étrangers qui sont venus travailler dans des conditions discutables. En effet, les promoteurs sont soumis à la législation européenne en termes d'appels d'offre pour ce genre de projet.

L'autre soucis est qu'ici c'est l'Etat qui a investi 1 Milliard € avec EDF, et qui a la fin du chantier, revend toutes ses parts à un promoteur Belge Fluxys. C'est donc l'Etat qui investit massivement avec les impôts des Français, et ce sont des promoteurs étrangers qui en tirent les bénéfices en les redistribuant à ses actionnaires. Sans parler des emplois locaux qui sont ainsi menacés.

On assiste donc à une **politique de dilapidation des biens publics** de la part de nos derniers dirigeants. Comme ce fut le cas pour les autoroutes, certains aéroports, la Française Des Jeux, et Dunkerque LNG, l'état prend le plus

souvent à sa charge les chantiers colossaux de construction, les gère dans un premier temps par une entreprise publique (ou presque, EDF appartient à l'état à plus de 80%), puis les revend ensuite à des multinationales, dans des conditions de plus en plus opaques. Ceci d'autant plus avec les dernières [lois sur le secret des affaires](#). Argument qui a été prononcé à un moment de la réunion par la commission de régulation de l'énergie (CRE).

Sources et références

- [46 Tours Eiffel face à la plage de Malo-les-bains](#)
- [Cash Investigation. Travailleurs détachés : les forçats du BTP](#)
- [Nos bijoux de famille bradés par une poignée de députés](#)

Alerte de la Cour des Comptes

La cour des comptes, dénonce à propos de la politique des EnR : « **les mécanismes de soutien dont les conséquences financières ont été mal appréciées** ». Ainsi que : « Des charges importantes, durables et mal évaluées ». Elle souligne également que « la production d'énergie décentralisée revient à l'ordre du jour ».

Sources et références

- [Rapport de la Cour des Comptes – LE SOUTIEN AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES](#)
- [Le Monde – La Cour des comptes alerte sur le coût des EnR](#)
- [Plus de 160 milliards : C'est le coût de l'éolien prévu par la PPE !](#)

Une baisse des biens immobiliers

Contrairement à l'étude présentée lors du débat public par le cabinet « Vue sur Mer » et financée par le promoteur éolien ENGIE GREEN, les avocats rencontrés nous prédisent une baisse des biens immobiliers jusqu'à 40%. Les jugements des tribunaux confirment en effet, une moins-value sur la valeur des biens.

Selon une étude de la London School of Economics, les grands parcs éoliens peuvent réduire de 12 % la valeur des biens situés dans un rayon de 2 km à 14 km. Selon le professeur Stephen GIBBONS, « Comme on pouvait s'y attendre, les grands parcs éoliens visibles ont un impact beaucoup plus important ».

Sources et références

- [BFM TV – Éoliennes et immobilier : la décote](#)
- [Gone with the wind: valuing the visual impacts of wind turbines through house prices](#)
- [BFM TV – Même si des éoliennes font baisser le prix de votre maison, vous ne serez pas toujours indemnisé](#)
- [Collectif Energie & Vérité – La dévalorisation immobilière à proximité des éoliennes](#)
- [Energie : réduction d'impôts pour un couple vivant près d'éoliennes, dans le Maine-et-Loire](#)
- [Capital : Les éoliennes impactent-elles la valeur du foncier ?](#)
- [Que Choisir – Éolien : Moins-value immobilière](#)
- [BFMTV – Gênés par un parc éolien à proximité de leur maison, ils obtiennent 100.000 euros en justice](#)
- [Le Figaro – La justice reconnaît la dévalorisation foncière causée par les éoliennes](#)
- [Marne. Polémique : les éoliennes font chuter les valeurs des propriétés, les propriétaires sont furieux](#)
- [La proximité d'éoliennes réduit pas mal la valeur de l'immeuble](#)
- [La présence d'éoliennes dévalorise votre maison, le nier est une escroquerie !](#)

Peu d'emplois, pour un coût extrêmement cher

Entre 30 et 50 emplois sont prévus selon le promoteur. Cela fait cher l'emploi ! 1,4 Milliard € pour 50 emplois = 28 Millions € l'emploi. L'expérience de Dunkerque LNG nous a montré les nombreux emplois détachés lors du chantier. Sans compter la revente des parts d'EDF aux entreprises étrangères, leur laissant la possibilité de choisir leurs employés. D'autre part, les promoteurs ne nous ont donné aucune garantie sérieuse à ce propos. Mais avec ce projet ce sont aussi des emplois locaux liés au tourisme ou à l'immobilier qui risquent d'être impactés. Plus fortement encore des villes comme Bray-dunes qui sont bien plus dépendantes du tourisme, que Dunkerque.

Sources et références

- [Franck GONSSE – Financement, retombées économiques et emploi](#)
- [Emploi : le bilan mitigé des éoliennes](#)
- [« Pourquoi ils veulent virer la moitié des gens ? C'est un coup boursier », les salariés de General Electric dénoncent un plan social dans la branche éolienne](#)

L'énergie éolienne, une énergie non rentable

Si cette énergie n'était pas subventionnée, avec des tarifs de rachat fixes et garantis par l'Etat, il n'y aurait aucun entrepreneur pour investir dans cette énergie. Si cela avait été le cas, la planète n'aurait pas connu l'essor fulgurant des énergies fossiles, bien plus rentables.

L'énergie éolienne produit peu d'électricité. De 25% jusqu'à 35% en mer. C'est pour cette raison, qu'il faut en parallèle des usines de production électrique au gaz ou au charbon, qui sont plus souples qu'une centrale nucléaire, afin d'assurer une production électrique continue, lorsqu'il n'y a pas de vent.

L'énergie éolienne est déjà en soit, plus polluante selon l'ADEME si on considère le cycle de vie global, que l'énergie nucléaire. Et si on y ajoute les moyens de production électrique en parallèle nécessaires que sont le gaz ou le charbon, alors la production de CO2 est au final largement supérieure à celle de l'énergie nucléaire.

C'est pour cette raison que les personnes qui invoquent vouloir répondre au réchauffement climatique avec l'énergie éolienne, et pire en voulant supprimer l'énergie nucléaire, ne font qu'aggraver le problème. C'est un non-sens écologique. Ceci d'autant plus à Dunkerque, où il existe déjà une centrale nucléaire, et où deux projets d'EPR sont prévus !

Sources et références

- [Jean-Marc JANCOVICI – Le paradoxe de l'énergie éolienne](#)
- [Pourrait-on alimenter la France en électricité uniquement avec de l'éolien ?](#)
- [Combien d'éoliennes pour égaler un réacteur nucléaire ?](#)
- [Dangereuses pour la santé, peu écolos... faut-il en finir avec les éoliennes ?](#)
- [Source ADEME / Scope 2 : / Electricité / Moyens de production / Conventionnel](#)
- [Source ADEME / Scope 2 : / Electricité / Moyens de production / Renouvelable](#)
- [Fabien Bouglé – « Éoliennes, la face noire de la transition écologique »](#)
- [Ça m'intéresse – Pourquoi les éoliennes tournent-elles quand il n'y a pas de vent ?](#)

NON la filière éolienne ne rapporte pas d'argent à l'Etat

Les promoteurs de site industriels affirment souvent que la filière éolienne va rapporter beaucoup d'argent à l'état. Ils oublient de dire que cette filière est hyper subventionnée. Ce ne sont pas les filières d'énergies renouvelables qui créent ces recettes exceptionnelles pour l'État en ce moment, mais bien une hausse exceptionnelle et conjoncturelle des prix de marché. De plus, certains promoteurs profitent de cette hausse exceptionnelle, pour rompre les contrats avec l'Etat, et rediriger les importants bénéfices vers la société ou le consortium.

Sources et références

- [Le Figaro 23/01/2023 – Contrairement à ce qu'elle affirme, la filière éolienne ne rapporte pas d'argent à l'État](#)
- [François Dos Santos 20/11/2022 – Angle mort du « l'éolien rend de l'argent »](#)
- [Où va l'argent de l'éolien en France ?](#)

5. Propositions alternatives

DÉCALER LE PROJET SUR LE PORT DE DUNKERQUE

Madame le Ministre et Monsieur le Président de la CUD, pourquoi ne pas installer les éoliennes sur le port de Dunkerque, comme au port de Zeebrugge ? Quitte à être inutiles, au vu de la production électrique du territoire déjà largement décarbonée avec la Centrale Nucléaire de Gravelines, placez-les au moins sur le port ! Vous éviterez ainsi de :

- Menacer la biodiversité du site #Natura2000
- Mettre en danger les très nombreux oiseaux migrateurs qui passent à cet endroit
- Polluer les eaux du secteur
- Défigurer le site historique de l'opération Dynamo
- Gâcher l'horizon de la mer du Nord
- Dévaluer la valeur de nombreux biens immobiliers
- Contribuer à l'endettement de la France et des consommateurs

AMÉLIORER L'EXISTANT

Utilisons la subvention de 2 Milliards d'euros pour permettre aux habitants de la CUD

- D'isoler les passoires énergétiques
- De changer les moyens de chauffage plus performants sans conditions de revenus
- De rechercher à rendre positives les habitations des particuliers et les bâtiments publics ou les entreprises

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS À TOUS LES NIVEAUX

- Réduisons au maximum le trajet entre le PRODUCTEUR et le CONSOMMATEUR. Permettons à chaque consommateur de pouvoir être producteur avec des moyens de productions innovants et adaptés aux territoires
- Etudions et décidons avec les habitants des meilleurs moyens de production d'énergie pour leur territoire ; hydroliennes à marée ou au niveau des écluses, hydro turbines, mini centrales nucléaires, solaires, éoliennes, ...
- Limitons au maximum notre dépendance aux pays étrangers
- Incitons des entrepreneurs à construire des entreprises génératrices d'équipements de production d'énergie tels que des panneaux photovoltaïques ou éoliennes ou autre. Ceci dans un objectif de souveraineté

- Mettons plus d'argent dans la recherche sur le nucléaire, qui est prometteuse avec la fusion, ainsi que sur d'autres petits moyens de productions alternatifs et peu impactants sur l'environnement. Evitons de transformer l'énergie en un produit financier qui rapporte à des multinationales loin de nos frontières
- Vous l'aurez compris, l'idée est de **limiter au maximum notre dépendance énergétique aux grandes « centrales » de production** qu'elles soient nucléaires ou éoliennes et / ou étrangères. L'idée de profiter de cet événement pour faire réagir les habitants et leur démontrer qu'un autre système de production est possible. Celui des circuits courts et d'une multiplication de diverses cellules productrices d'énergie adaptées à un territoire. Bref ce qu'on appelle un **mix énergétique**.

Nous sommes **pour le développement des EnR** mais selon un modèle de circuits courts de production et de **consommation** d'énergie **raisonnée**. Nos propositions s'inscrivent dans la **politique rev3** du développement du territoire en Hauts-de-France, dans les propositions des **Énergies Territoriales du Nord-Est de la France – ETNEF** et du **Plan Climat Air Energie du Dunkerquois**.

Références

- [Fiches ETNEF des EnR alternatives dans les Hauts-de-France](#)
- [Les courants marins, énergie de demain](#)
- [Unéole - Plateforme d'énergie mixte](#)

6. Annexes

Historique du projet des éoliennes en mer de Dunkerque depuis 2011

<https://ventdebout59.fr/historique-du-projet-des-eoliennes-en-mer-de-dunkerque/>

Impacts de parcs éoliens marins, services écosystémiques et modèles conceptuels intégrés

<https://ventdebout59.fr/impacts-de-parcs-eoliens-marins-1/>

<https://ventdebout59.fr/impacts-de-parcs-eoliens-marins-2/>

Yves Bréchet en Audition à l'Assemblée Nationale - Extraits choisis

https://youtu.be/GMF5v6ImGqQ?si=eGmmgZZ3s5DtV_VY

Permis-enveloppe, caractéristiques variables et démocratie participative

<https://ventdebout59.fr/permis-enveloppe/>

Acceptabilité du parc éolien de Dunkerque

<https://ventdebout59.fr/acceptabilite-du-parc-eolien-de-dunkerque/>

L'éolien, bulle verte ou trou noir ?

<https://ventdebout59.fr/leolien-bulle-verte-ou-trou-noir/>

7. Conclusion

Vous comprendrez qu'à la lecture de tous ces arguments en défaveur du projet*, et de nos propositions alternatives, **nous ne trouvons aujourd'hui plus aucun argument en faveur de ce projet**, qui serait une véritable catastrophe écologique et économique pour notre territoire. Territoire qui a déjà largement donné à l'industrie avec l'implantation de plus de 14 sites SEVESO. Les Dunkerquois ne veulent plus être des sous-citoyens de seconde zone.

Nous comptons donc sur les commissaires enquêteurs pour **rendre compte de l'opposition très forte** de plus de 90% des habitants, et pour **rapporter les propositions alternatives** moins coûteuses, avec un impact bien moindre sur l'environnement, que notre association a pu apporter au débat.

*30 arguments agrémentés de 182 références